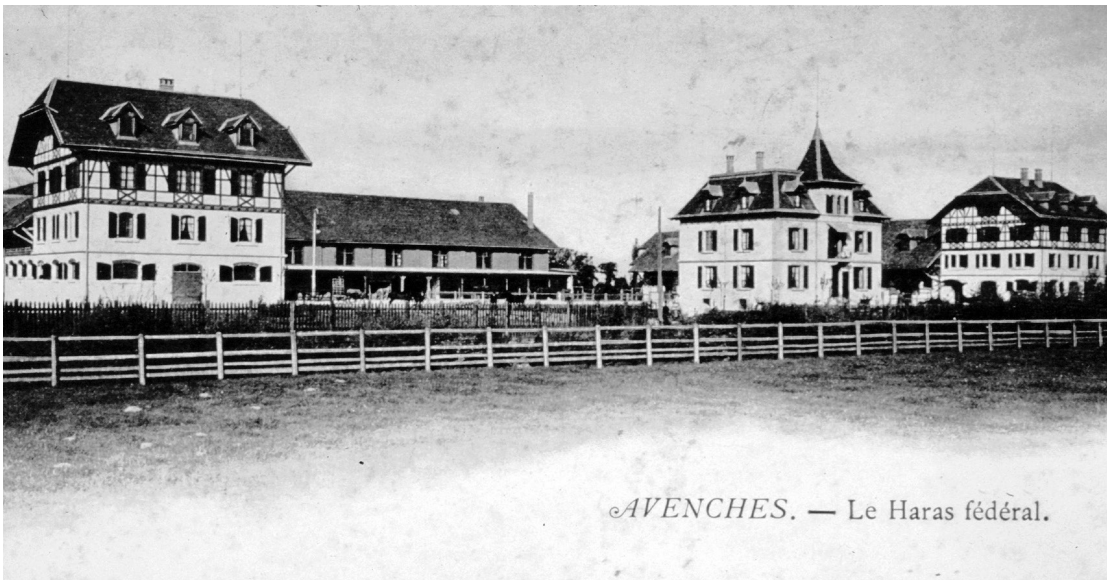

1 Le dépôt fédéral d'étalons et de poulains dans les années 1930. Les bâtiments à colombage de type «Heimatstil» font aujourd'hui encore l'admiration des visiteurs (vue depuis l'écurie des étalons avec les anciens logements du personnel, la maison du directeur et de l'administration, la «cour d'honneur» et le manège construit selon le mode de construction de Gustave Eiffel. (Source: Agroscope HNS)

Le Haras national suisse d'Avenches – un centre d'élevage chevalin

Stefan Rieder

Une longue préhistoire

La domestication du cheval et son utilisation par l'homme ont commencé il y a quelque 6 000 ans, ce qui est relativement tard comparé à d'autres animaux de rente.

Depuis la préhistoire, les chevaux ont toujours été à la fois chassés et vénérés en tant qu'animaux sacrés, comme en témoignent entre autres les peintures rupestres des grottes de Lascaux, de Chauvet et d'Altamira. Sa détention et sa domestication au fil du temps ont permis à l'homme de disposer plus rapidement de lait et de viande, ce que ne permet pas la chasse. Pour tirer parti de tout le potentiel du cheval, notamment son utilisation comme animal de selle et de trait, des innovations techniques et intellectuelles ont été nécessaires: par exemple, le mors et la bride pour contrôler le cheval; l'invention de la roue et du harnais, en particulier le collier, pour la traction de charges; la selle; le fer à cheval pour la protection des sabots; les étriers de même que – élément déterminant – des connaissances approfondies sur le comportement des équidés, indispensables à leur apprivoisement et à leur apprentissage. Ces connaissances se sont répandues lentement depuis les steppes de l'est de l'Altaï, en passant par la Mer noire, la Mésopotamie et l'Afrique du Nord, en direction de l'Europe.

L'expansion du cheval et la diffusion des connaissances et des techniques qui y sont liées ont conduit à l'apparition de centres de domestication en des temps et des lieux différents. En Europe, c'est la Péninsule ibérique qui a vu naitre un centre de domestication. La Suisse, quant à elle, n'en apas connu, car son territoire était autrefois largement recouvert de forêts. Pourtant, le cheval est présent sur notre territoire depuis la nuit des temps, preuve en est les nombreuses découvertes archéologiques. De petits chevaux ont atteint notre pays par le biais des mouvements migratoires des peuples partis de l'est et du nord de l'Europe et des chevaux de plus grande taille ont traversé les Alpes avec les Romains.

Les débuts de l'élevage chevalin en Europe

Comme dans d'autres domaines, les premières traces écrites d'une activité d'élevage proviennent des centres qui détenaient le savoir. A l'époque post-romaine, ce sont les monastères et les cours princières. Dès le bas Moyen-âge, le monastère d'Einsiedeln pratique l'élevage et la détention de chevaux.

Des documents historiques attestent par ailleurs la présence d'écuries dans le monastère de Saint-Gall.
Le cheval resta cependant longtemps un bien onéreux et rare. En raison de son utilité militaire, la consommation de viande de cheval était réprouvée et même proscrite par l'Eglise catholique qui la considérait comme une coutume païenne (bulle papale de Grégoire III au 8e siècle). Plus un pays possédait de chevaux, plus il était puissant. Qui détenait des chevaux avait de la fortune et recevait des terres et des droits. C'est dans ce contexte qu'apparut le régime féodal avec sa caste de chevaliers. La Renaissance s'intéressa de plus près aux connaissances de l'Antiquité sur l'anatomie, la médecine et l'apprentissage des chevaux. De l'Italie, des académies équestres dédiées à l'éducation des jeunes nobles se répandirent à travers l'Europe et diffusèrent aussi bien l'ancien savoir que de nouvelles connaissances sur l'élevage et la détention des chevaux.
La Réforme, les découvertes, le mercantilisme, le siècle des Lumières, les guerres et le développement économique en général favorisèrent l'élevage chevalin: les besoins en chevaux ne cessèrent d'augmenter en Europe. Même si des haras existaient déjà dans les monastères et les cours princières, à l'instar de Marbach dans le Bade-Wurtemberg dès 1514, la France joua un rôle prépondérant à l'époque baroque dans la création de haras d'Etat ou de dépôts d'étalons. Leur but était de développer l'élevage de chevaux pour les besoins de l'économie et de l'armée. C'est dans cet objectif que Jean-Baptiste Colbert, , ministre de Louis XIV, présenta au Roi-Soleil en 1639 les «Mémoire pour l'établissement des haraz», dans lequel il prône le cheval comme moteur de l'économie. Compte tenu des guerres incessantes et des pertes dues aux épidémies, les besoins en chevaux étaient énormes dans l'Europe entière. Aussi la Suisse devint-elle au 17e et au 18e siècle un pays exportateur de chevaux, avant d'être dépouillée de son cheptel d'élevage au cours des guerres napoléoniennes, qui durèrent jusqu'en 1815.

Du dépôt d'étalons au Haras national

En 1815, les cantons et, dès 1848, également la Confédération, commencèrent à soutenir l'élevage chevalin de façon systématique et la création d'un haras d'Etat devint une nécessité. Un premier essai avec un dépôt fédéral d'étalons crée en 1874 à Thoune échoua en 1881. Mais la création d'un dépôt fédéral d'étalons et de poulains à Avenches – l'actuel Haras national suisse (HNS) d'Agroscope – quelques années plus tard, en 1898, fut un succès. Aujourd'hui encore, le HNS est considéré comme le centre de l'élevage chevalin en Suisse et le centre de compétences de la filière suisse du cheval par excellence.

2 Test de performance d'un étalon en traction légère. (Source: Agroscope HNS)

En 1898, sur arrêté du Conseil fédéral, 149 hectares de terrain furent achetés à la commune d'Avenches. Au cours des années qui suivirent, les bâtiments du futur haras sortirent de terre. En 1901, les premiers étalons de la Confédération quittèrent Thoune pour Avenches. Dès 1927, le HNS eut son propre troupeau de juments, ce qui conféra au dépôt d'étalons et de poulains d'alors le statut de haras. Il fut dès lors appelé Haras fédéral (haras: lieu où des étalons et des juments sont détenus à des fins de reproduction). En raison des exigences de l'armée de la toute jeune Confédération, les autorités militaires s'efforcèrent de créer un dépôt fédéral d'étalons. Ce sont ces mêmes autorités qui déterminèrent largement l'orientation de l'élevage. Les fortes dissensions qui régnaient quant au but d'élevage que devait suivre le dépôt fédéral ont fortement marqué la fin du 19e siècle et le début du 20e siècle, période à laquelle le HNS a été fondé. Il s'agissait de savoir s'il fallait produire un cheval de selle pour l'armée ou un cheval de trait pour l'agriculture et les transports ? Il est intéressant à ce propos de considérer l'évolution de la composition du cheptel d'étalons de la Confédération (graphique 1). Bien que la Suisse élevât des chevaux indigènes, elle en importait déjà un grand nombre à cette époque, en particulier des chevaux de selle destinés à l'armée. Or, dès le début, le HNS a été dirigé par des civils. Attribué au Département de l'agriculture, il n'était pas subordonné à l'armée. Au cours des deux guerres mondiales, le HNS acquit une grande légitimité en qualité d'institution qui contribua de façon substantielle à l'approvisionnement du pays.

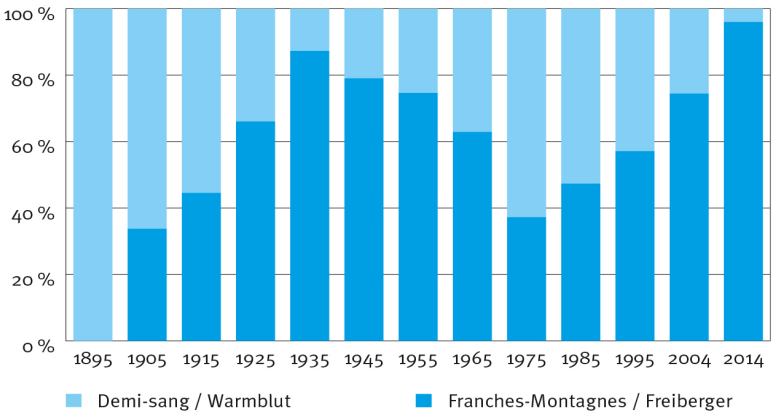

Graphique 1: Cheptel d'étalons reproducteurs de la Confédération de 1895 à 2014.
Dans les premières années de sa création, le HNS concentrait ses efforts sur l'élevage d'un cheval de selle léger (de type demi-sang) destiné à la cavalerie. Puis les étalons de trait, et en particulier le franches-montagnes, prirent le dessus. Dans les années 1970 et 1980, le demi-sang regagna en popularité grâce aux sports hippiques. Aujourd'hui, la Confédération ne possède pratiquement que des étalons franches-montagnes détenus au HNS. Elle contribue par là à la préservation de la biodiversité de notre pays conformément à la Convention sur la biodiversité de Rio de 1992. (Source: Agroscope HNS)

Le HNS détint jusqu'à 127 étalons et sa tâche principale était l'élevage de chevaux de travail. Reconnu officiellement comme race en 1925, le franches-montagnes eut son heure de gloire au cours des deux guerres et dans l'entre-deux-guerres. Quant à l'élevage du demi-sang, il atteignit à la même époque le creux de la vague. En pleine Seconde Guerre mondiale, 22 000 juments devaient être saillies pour produire les 10 000 poulains exigés par an par le «Plan Wahlen» et destinés à l'armée et à l'économie. Une part importante d'étalons provenait de la Confédération et donc d'Avenches. En matière d'élevage et d'effectifs, l'année 1946 représenta un point culminant en Suisse, qui possédait alors pas moins de 152 000 chevaux.

Défis de l'après-guerre

Après la Seconde Guerre mondiale, la mécanisation de l'armée, de l'agriculture et de l'industrie confronta l'élevage chevalin suisse – et donc le HNS – à d'importants défis. La crise de l'entre-deux-guerres et les années de guerre avaient retardé la motorisation. Dans le domaine de la performance de trait, le Haras réalisa dans les années 1930 et 1940 des épreuves de traction (fig. 2) et expérimenta des croisements avec des étalons orientaux et des étalons de trait lourds afin d'améliorer la qualité du franches-montagnes. On parlait à cette époque de «franches-montagnes renforcé». Le directeur d'alors, Jacques Baumann, a immortalisé cette période au moyen de nombreux clichés pris par le célèbre photographe suisse de l'Agence Magnum, Werner Bischof. Dans les années d'après-guerre, le progrès technique connut un formidable essor. Inquiets pour le futur de l'élevage chevalin, les milieux concernés s'efforcèrent de trouver des appuis politiques pour le protéger. Mais le cheval de trait, en particulier le franches-montagnes, traversa une période difficile. Le Haras se vit attribuer de nouvelles tâches.

En 1959, une clinique équine fut construite et des nouvelles techniques de reproduction expérimentées. Le premier poulain conçu à partir de semences congelées vit le jour en 1969. La croissance économique et le développement de la société civile en société de loisirs modifièrent, dès 1960, les tâches du HNS, qui passa de la production de chevaux destinés à assurer l'approvisionnement du pays à l'élevage de chevaux de sport. Bien que la cavalerie fût maintenue en tant qu'unité militaire jusqu'en 1972, la Confédération posa les jalons d'une nouvelle orientation du HNS, ancrée dans l'Ordonnance sur l'élevage chevalin dès 1969. En plus de ses qualités militaires, le demi-sang suisse devait être moins onéreux et apte à la vente comme cheval de sport. Quant au franches-montagne, le HNS contribua, par des croisements ciblés, à en faire un cheval plus moderne, apte à la selle, et à le rendre attractif sur le marché des chevaux de loisirs. Parallèlement, il organisa des cours de formation destinés aux futurs éleveurs et utilisateurs de chevaux. A partir des années 1970, ce public se féminisa et de plus en plus de jeunes femmes suivirent les cours du Haras. Les cours d'équitation et d'attelage du HNS pour jeunes filles et jeunes garçons devinrent légendaires. Le monde du cheval en Europe et en Suisse se transforma profondément, se féminisa et se démocratisa: s'éloignant de plus en plus de l'élite, il devint une activité de loisirs accessible à une large frange de la population.

L'élevage chevalin, une tâche dévolue à l'Etat?

Cette démocratisation souleva la question de l'exploitation du Haras: était-ce encore une tâche de l'Etat? A la fin des années 1980, le Conseil fédéral demanda au Département fédéral de l'économie publique de même qu'au Département militaire une analyse de la situation, de l'importance et de l'évolution de la filière du cheval en Suisse. Un groupe d'experts se mit au travail à l'automne 1986 et remit son rapport «Situation et avenir du cheval» une année plus tard. Ce rapport présentait notamment les avantages et inconvénients d'une fusion du Dépôt fédéral des chevaux de l'armée à Berne (DFCA) avec le Haras à Avenches pour créer un «Macolin du cheval». Ni la fusion ni la création d'un centre national du cheval à Avenches n'aboutirent. Les intérêts en jeu pour le maintien de l'DFCA à Berne étaient trop importants.
En 1994, l'DFCA fut privatisé et doté d'un mandat de l'Armée. Il continua son activité sous le nom de Centre équestre national de Berne (CEN). Quant au Haras fédéral d'Avenches, son avenir devint de plus en plus incertain. La Confédération se désengagea toujours davantage de l'élevage chevalin.

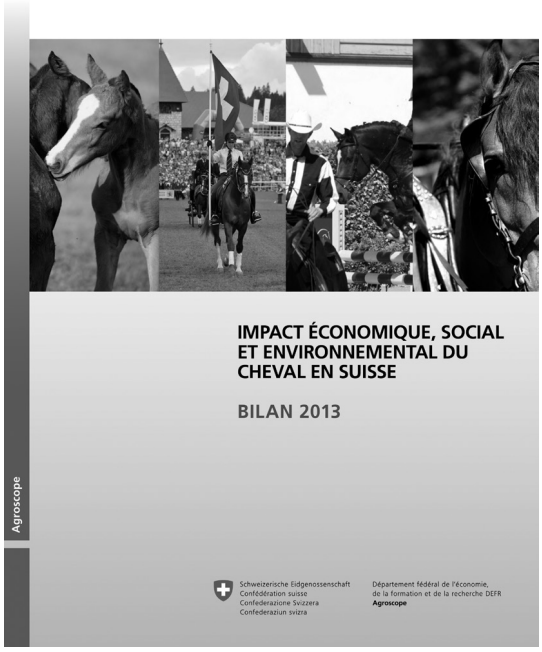

3 Recherche et conseil au Haras national suisse d'Agroscope. (Source: Agroscope HNS)

La politique agricole se modifia fondamentalement, s'écartant de plus en plus des mesures de soutien axées sur la production, avec des contrats fixes et des prix déterminés, vers un système de paiements directs pour des prestations agricoles multifonctionnelles en faveur de la société.

Les produits agricoles devant dès lors s'imposer d'eux-mêmes sur le marché, l'élevage chevalin de la Confédération fut privatisé et, compte tenu de la révision de l'Ordonnance sur l'élevage de 1998, les fédérations d'élevage durent se réorganiser en fédérations indépendantes. Par ces mesures, la Suisse se rapprochait de plus en plus de l'Union européenne et du reste du monde.

Dans ce contexte, des personnalités de la région d'Avenches et de Suisse romande lancèrent une initiative privée qui aboutit, en 1996, à la création de l'Institut équestre national d'Avenches. Le Haras resta donc en mains de l'Etat, mais se vit amputé de son exploitation agricole à Avenches et de son alpage jurassien avec son élevage d'étalons de même que de la majeure partie de son cheptel. Il reçut pour mandat de se concentrer sur son activité principale, la détention d'étalons de la race des Franches-Montagnes, avec pour mission de contribuer au maintien des ressources génétiques animales suisses et d'un bien culturel vivant d'intérêt général. Selon la convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, l'élevage de FM compte aujourd'hui parmi les traditions vivantes de la Suisse (www.traditions-vivantes.ch).

Le soutien à la filière du cheval, la recherche appliquée et la diffusion des connaissances, la formation et le conseil font également partie des tâches prioritaires du HNS.

Le Haras national suisse au 21e siècle

Dès le début des années 2000, le Haras fut géré par un mandat de prestations et une enveloppe budgétaire. Bien que son existence fût sans cesse remise en question, le Haras fédéral, dont le nom venait d'être changé en Haras national suisse, connut entre 2001 et 2010 un bel essor. Un bureau de conseils Cheval fut créé, de nouveaux cours de formation mis sur pied (Equigarde, Sciences équines à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL, attestation de compétences en détention des chevaux), la collaboration renforcée dans la recherche et les cours d'enseignement dans les Hautes écoles et les organisations professionnelles multipliés.

Ainsi, le HNS sortit définitivement de son passé légendaire, entraînant dans son sillage le monde du cheval. Aujourd'hui, une nouvelle catégorie de personnes, proches de la nature et des animaux, avides de connaissances, mais avec peu d'expérience, se tourne vers le savoir-faire d'une institution séculaire, dépositaire d'une longue tradition. Par ailleurs, l'Ordonnance sur la protection des

animaux, révisée en 2008, prescrit désormais l'obligation de formation pour les détenteurs-trices de chevaux. Ce sont donc des centaines de personnes qui, depuis des années, suivent les cours de formation du HNS. En outre, en 2007, 2009 et 2013, le HNS a publié des rapports approfondis sur la filière du cheval. Ces rapports présentent brillamment les mutations qui ont eu lieu dans le monde du cheval et l'évolution de la filière équine en Suisse au cours des dernières décennies (fig. 3).

Le cheval demeure un facteur économique et une source de revenu importants pour l'agriculture suisse. Malgré la motorisation, le cheval a réussi à se maintenir dans le milieu rural du 21e siècle, certes sous d'autres auspices qu'autrefois. Devenus exploitants de pension pour chevaux et prestataires de service, les agriculteurs-trices offrent aujourd'hui le «logis» et la nourriture à leurs pensionnaires. En 2015, la banque de données sur le trafic des animaux AGATE recensait plus de 110 000 équidés en Suisse. C'est autant qu'à l'époque de la création du HNS, il y a plus de 100 ans. Le cheval est un trait d'union entre la ville et la campagne. La diversification des activités agricoles permet, en particulier aux plus petites exploitations, de continuer à exister. Le HNS est au cœur de ce système et conseille aussi bien les agriculteurs-trices que les privés dans toutes les questions en relation avec la détention, l'élevage et l'utilisation des chevaux de même qu'en matière de formation. Les chevaux et l'infrastructure à Avenches servent aussi à la réalisation de projets de recherche et à l'organisation d'un grand nombre de manifestations. L'enthousiasme que suscite le cheval auprès de la population a écarté la menace d'une fermeture en 2011, grâce entre autres à la réaction vigoureuse du monde du cheval et à l'appui de la population et de nombreux cantons, tous en faveur du maintien du HNS. La pérennité du Haras national est désormais ancrée dans l'article 147 de la Loi sur l'agriculture. Son existence n'est plus une éventualité, dans le sens d'une formulation potestative, mais une tâche de la Confédération, qui a déclaré par la voie de la législation le maintien et l'exploitation d'un haras à Avenches. Depuis 2008, le HNS s'est progressivement rapproché des stations de recherche agronomique de l'Office fédéral de l'agriculture. En 2012, ce rapprochement s'est traduit par la fusion du HNS avec Agroscope. Dans cette même dynamique de concentration, la clinique du HNS a été réunie à la clinique équine de la Faculté Vetsuisse de l'Université de Berne pour former l'Institut suisse de médecine équine.

En 2015, le HNS se présente comme une exploitation traditionnelle intégrée dans une recherche agronomique de pointe. Compte tenu de la Convention internationale sur la biodiversité, ratifiée par la Suisse en 1994, près de 60 étalons franches-montagnes sont encore détenus aujourd'hui à Avenches et mis à disposition des éleveurs et éleveuses. La banque de matériel génétique cryoconservé du HNS vient compléter les mesures «in vivo» pour le maintien du franches-montagnes. Quant aux collaborateurs et collaboratrices du HNS, ils contribuent dans les manifestations et les concours à positionner favorablement la seule race d'origine suisse de chevaux sur le marché du cheval de loisirs et à faire l'article de ce «produit typiquement suisse». Le maintien du FM va de pair avec le maintien et le développement des métiers liés au cheval. Indépendamment de l'aspect traditionnel des métiers liés au cheval, les collaborateurs et collaboratrices du HNS contribuent à la recherche, à la vulgarisation et à la diffusion des connaissances sur le cheval. Tous profitent des connaissances des diverses professions représentées au Haras. Ces dernières années, le HNS a conduit des travaux qui ont ouvert de nouvelles voies dans la recherche sur la détention, la génétique et la reproduction et qui ont suscité un vif intérêt auprès des spécialistes du cheval du monde entier. Depuis 2005, le HNS organise également tous les ans à Avenches une journée scientifique (Réseau de recherche équine en Suisse) qui rencontre un grand succès et qui se veut une journée d'échanges non seulement entre disciplines scientifiques, mais aussi entre science et pratique (fig. 3).

Le HNS bénéficie également d'un large réseau à l'étranger, car dans les pays voisins de la Suisse, les haras d'Etat sont aussi parvenus à se maintenir, bien que leurs perspectives et tâches soient, compte tenu du contexte, différentes de celles du HNS. Les haras d'Etat européens sont réunis dans l'Association des haras nationaux européens (European State Stud Association ESSA ; www.europeanstatestud.org). Actuellement, 32 haras de 15 pays en font partie. Le HNS siège dans le comité directeur de l'ESSA. L'Association des haras nationaux européens est un réseau dédié à l'entretien et à la préservation du patrimoine culturel vivant qu'est le cheval. L'ESSA représente les intérêts des haras nationaux à l'occasion de manifestations, de foires et d'expositions. Elle est en outre une organisation partenaire de Europa Nostra (www.europanostra.org). Les haras nationaux européens réunis dans l'ESSA sont les gardiens de la tradition et de l'histoire. Ils contribuent à la sauvegarde des races de chevaux européennes locales.

Conclusion

L'histoire plus que centenaire du HNS force le respect! Au service de la filière suisse du cheval, sa mission s'est déplacée de l'approvisionnement militaire et économique du pays vers le soutien à une agriculture multifonctionnelle et prestataire de services.

De nombreux particuliers et organisations recourent à ses compétences, mais aussi des administrations, des compagnies d'assurance, des tribunaux, les douanes, etc. Le HNS fait partie d'Agroscope, le centre de compétences en recherche agronomique de la Confédération. Son ancrage dans la loi sur l'agriculture, son offre de prestations diversifiée, ses projets de recherche utiles pour la branche équine ainsi que sa volonté d'innover sont les piliers qui doivent assurer son avenir.

Les personnes suivantes ont écrit l'histoire du HNS

1900/01	Prof. Dr Fritz Schwendimann Vétérinaire
1901–1911	Colonel Fritz Schär Instructeur de cavalerie
1911–1940	Dr Ulrich Gisler Vétérinaire
1940–1972	Dr Jacques Baumann Ingénieur agronome
1972–1985	Hektor Leuenberger Vétérinaire
1985/86	a.i. Dr Christian Steingruber Ingénieur agronome
1986–2010	Dr Pierre-André Poncet Vétérinaire
2010–2011	Agroscope; a.i. Christine Grivel-Niklaus Economiste
Dès 2011	Agroscope; pour la division de recherche HNS Dr Stefan Rieder Ingénieur agronome

Zusammenfassung

Das Schweizer Nationalgestüt in Avenches – Zenrum der Pferdezucht

Seit dem 16. Jh. existieren staatliche Gestüte in Europa. Das eidgenössische Hengsten- und Fohlendepot in Avenches wurde 1898 gegründet. Ab 1927 hielt das SNG auch eine eigene Stutenherde. Damit erlangte das Hengsten- und Fohlendepot den Status eines Gestüts; es wurde zum Haras fédéral. Nach einer tiefgreifenden Umstrukturierung erlangte das SNG 1998 seinen heutigen Status als Schweizer Nationalgestüt. Das SNG steht im Dienste der Pferdebranche in unserem Land. Die Aufgaben haben sich von der militärischen und wirtschaftlichen Landesversorgung hin zur Unterstützung einer multifunktionellen, auch auf Dienstleistungen ausgerichteten, Landwirtschaft verändert. Zudem beziehen heute viele private Pferdeleute, Organisationen, aber auch Verwaltungen, Versicherungen, Gerichte, Zoll und andere mehr, Leistungen des Schweizer Nationalgestüts von Agroscope. Die Verankerung im Landwirtschaftsgesetz, ein diversifiziertes Leistungsangebot, Forschungsprojekte mit Wirkung in der Branche sowie der Wille zur Innovation sind die Pfeiler, die dem SNG die Zukunft sichern sollen.

Riassunto

L'Istituto nazionale svizzero d'allevamento equino ad Avenches – Centro d'allevamento dei cavalli

Gli allevamenti equini statali esistono in Europa dal XVI secolo. Nel 1898 fu istituito ad Avenches il deposito federale di stalloni e puledri. Con la detenzione di proprie giumente, nel 1927 il deposito si trasformò nell'Haras fédéral dopodiché, in seguito a un'ampia ristrutturazione, divenne nel
1998 l'Istituto nazionale svizzero di allevamento equino (INSAE). Al servizio del settore equino nel nostro Paese, l'INSAE adempie compiti che sono andati modificandosi dall'approvvigionamento militare ed economico del Paese al sostegno di un'agricoltura multifunzionale nonché orientata a prestazioni di servizio. Questo istituto integrato ad Agroscope offre servizi anche a numerosi privati e organizzazioni del settore equestre oltre che ad amministrazioni, compagnie d'assicurazione, tribunali, dogane ed altri. La sua iscrizione nella legge sull'agricoltura, la sua offerta diversificata di prestazioni, i suoi progetti di ricerca utili all'intero settore come pure la sua volontà innovativa costituiscono i pilastri che vogliono assicurare il suo futuro.

Bibliographie

Jacques Baumann, Werner Bischof: Le Haras fédéral d'Avenches, Avenches 1954.

Kurt Burri. Zum hundertjährigen Bestehen (1901–2001) des «Haras Fédéral» in: Avenches; à compte d'auteur, Lima 2001.

Juliet Clutton-Brock. Horse power: A History of the Horse and the Donkey in Human Societies, Natural History Museum Publication. London 1992.

European State Stud Association: European Stud Culture. Proceedings of the Heritage Symposium of the European State Studs Association at Lipica National Stud, Slovenia, on October 13th, 2011. Marbach 2011.

Heinz Gerber et al.: Situation et avenir du cheval. Rapport établi à la demande du DFEP et du DMF. Bern 1987.

Hektor Leuenberger. L'élevage chevalin suisse et le Haras fédéral au cours des temps. Avenches 1976.

Joëlle Neuenschwander Feihl : Haras fédéral d'Avenches: Histoire des bâtiments. Office fédéral des constructions. Bern 1992.

Alan K. Outram et al.: The earliest Horse Harnessing and Milking, in: Science, 323, (5919), 2009, 1332 1335.

Pierre-André Poncet et al.: Impact économique, social et environnemental du cheval en suisse. Avenches 2007 et 2009.

Pierre-André Poncet: Le cheval des Franches-Montagnes à travers l'histoire, Porrentruy 2009.

Anne Rizzoli: Les sources de l'élevage du cheval en Suisse. Haras national suisse, Avenches 2004.
Anne Rizzoli: Les débuts de l'élevage chevalin en Suisse: 1850–1910, in: Archives suisses de médecine vétérinaire, 2004, 146, 27–32.
Lea Schmidlin et al.: Impact économique, social et environnemental du cheval en suisse. Avenches 2013.
Vera Warmuth et al.: Reconstructing the Origin and Spread of Horse Domestication in the Eurasian Steppe, in: Proceedings of the National Academy of Sciences, 109 (21), 2012, 8202-8206.

Dr Stefan Rieder
travaille depuis 2011 chez Agroscope en qualité de responsable de la division de recherche Chevaux et abeilles au Haras national suisse et au Centre de recherche apicole. Il est auteur et co-auteur de nombreuses publications scientifiques dans le domaine de l'élevage animal et de la génétique.

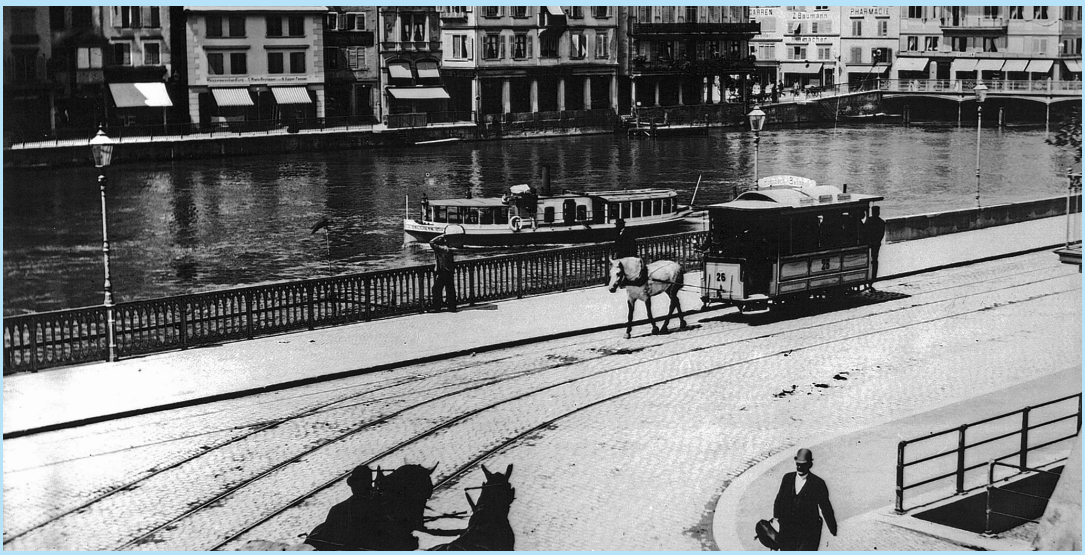

Tram hippomobile sur le quai de la Limmat à Zurich aux alentours de 1890 (Archives VBZ)

Les animaux au travail en milieu urbain

H.-U. S.

Les animaux au travail en milieu urbain est un thème qui a peu été traité jusqu'à aujourd'hui. Le rapport entre animaux au travail et ville était d'autant plus important parce que la détention des animaux de trait – à l'exception peut-être des chiens – a toujours été une activité rurale nécessitant de grandes surfaces agricoles. Dans ce contexte, il y avait deux stratégies et solutions envisageables: dans de nombreux cas, certains lieux proches des villes se spécialisèrent dans la détention d'animaux de trait. Flawil, près de Saint-Gall en est un exemple. C'est de ce petit village que partait la plupart des chargements de la production textile saint-galloise à destination du Lac Léman. Une autre solution consistait à installer les écuries dans les villes ou à leur périphérie tout en maintenant la production de litière et de fourrage hors des villes. Ces deux stratégies sont à la base du secteur des transports commerciaux.

Les chevaux étaient essentiels à l'approvisionnement des villes en produits agricoles et au transport urbain des personnes au moyen de calèches, d'omnibus et des premiers trams hippomobiles. Selon McShane et Tarr, c'est en ville que l'utilisation de la force motrice du cheval par l'homme a atteint son apogée au cours de la deuxième moitié du 19e siècle. Les besoins en chevaux pour les transports urbains et interurbains ont eu, à côté de ceux de la poste et de l'armée, un impact durable sur l'élevage et la détention de chevaux plus grands et plus puissants. Simultanément, les mutations structurelles de l'agriculture vers une économie laitière et l'élevage de bétail, tous deux axés sur le marché et liés à l'urbanisation et au chemin de fer, imposèrent des limites à l'élevage suisse de chevaux qui, pour survivre, avait besoin de vastes surfaces agricoles utilisées de façon extensive. C'est la raison pour laquelle, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la croissance constante des besoins en chevaux furent assurés en grande partie par des importations.

Bibliographie

Alfred Hofmann: Die Flawiler Fuhrwerke des 17. bis 19. Jahrhunderts, Flawil 1944
Clay McShane, Joel A. Tarr: The Horse in the City. Living Machines in the Nineteenth Century, Baltimore 2007.